

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE GRANDE
INSTANCE DE PONTOISE -
TRIBUNAL DE POLICE
1, Rue CROIX DES MAHEUX / BP 50306
95027 CERGY-PONTOISE CEDEX

L'Officier du Ministère Public
à

Références à rappeler : RO

En réponse à votre courrier concernant l'(es) infraction(s) suivante(s) :

- 1 fois **011325** FRANCHISSEMENT D'UNE LIGNE CONTINUE PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE
ART.R.412-19 AL.1 C.ROUTE. ART.R.412-19 AL.3,AL.4 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à **ARGENTEUIL(95100), DEPARTEMENTALE D311**, en date du **08/01/2018** à
08h41, par procès verbal n° _____ essé par **CSP CERGY PONTOISE**, avec le(s) véhicule(s)
immatriculé(s) _____

et après examen des motifs invoqués dans votre correspondance, j'ai l'honneur de vous informer
que j'ai décidé de réserver une suite favorable à votre demande.

Fait à CERGY-PONTOISE CEDEX,
le 20 septembre 2018

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

